

cent mille francs dont 250,000 affectés au bureau de bienfaisance et 56,000 au comité des secours pour les familles des militaires ;

Nomme une commission qui sera chargée de seconder l'administration pour la réalisation de cet emprunt.

Sont élus : MM. Fâmechon, F. Rousset, J. Dérégancourt, A. Sien et H. Verlais ;

Entend lecture d'une lettre de M. P. Scamps relative au paiement des indemnités dues aux victimes de l'émeute, et vote l'ordre du jour pur et simple.

Le secrétaire,
CH. JUNKER.

La Commission des fourneaux économiques prévient les personnes qui voudraient répondre à son dernier appel, que la liste de souscription sera close le 25 courant.

Les souscriptions seront reçues chez M. Léon Duthoit, rue du Chemin de fer, n° 12.

NOTA. — Les bons de nouveaux souscripteurs seront seuls reçus dans les fourneaux.

Nos lecteurs apprendront avec intérêt qu'une souscription est faite actuellement en notre ville, dans le but d'élever un monument à la mémoire de nos concitoyens morts glorieusement pour la défense du pays. — Un grand nombre de signatures ont déjà été recueillies grâce à l'initiative de M. Florinond Hannart. Toutes les communes du canton de Roubaix prendront part à la souscription. M. le Maire de Wasquehal a souscrit avec un empressement et une générosité que nous sommes heureux de signaler.

Nous publierons prochainement toutes les listes.

M. Edouard Monnier vient de recevoir de M. Tanchon de Wolf, commandant du 8^e bataillon de la garde mobile du Nord, fait prisonnier à Dours avec environ 150 hommes de son bataillon, une lettre écrite de Glogau en Silésie, de laquelle nous extrayons les passages suivants qui seront lus avec un profond et touchant intérêt.

Le but de ma lettre est de vous entretenir des malheureux prisonniers de mon bataillon. Malgré la bonne volonté du colonel prussien chargé des prisonniers, ces pauvres enfants sont très-mal; le froid intense, la nourriture du soldat prussien qu'on leur donne et à laquelle ils ne sont pas habitués, l'insuffisance des baraques dans lesquelles ils sont entassés, toutes ces causes ont amené le typhus, la petite vérole, l'angine couenneuse, les fluxions de poitrine, les pleurésies. Une seule chose pourrait les secourir : l'argent. Ils pourraient s'acheter un peu de nourriture; je pourrais leur procurer des vêtements, acheter des désinfectants, leur donner bien des douceurs qui soutiendraient le moral en même temps que le physique.

Comme médecin, je me suis attaché à tous les prisonniers en général, à mes hommes en particulier; je vois chaque jour 300 malades auxquels j'apporte les consolations de l'amitié.

Comme chef de bataillon, je me dois à mes soldats, et c'est à ce titre que je viens vous prier, vous qui êtes mon prédécesseur, qui êtes attaché à ces hommes qui souffrent maintenant, vous prier, dis-je de prendre toutes les mesures nécessaires pour secourir vos compatriotes qui sont devenus les miens du jour où j'ai pris le commandement du bataillon de Roubaix et de Tourcoing.

Je vous connais assez pour savoir que ces quelques lignes sont inutiles pour émouvoir votre cœur et que partout les moyens possibles vous leur viendrez en aide.

Ce ne sera point en vain que M. Tanchon de Wolf aura fait appel à la sollicitude fraternelle des habitants des villes et communes des cantons de Roubaix et de Tourcoing. Ne s'agit-il pas, en effet, d'adoucir les misères et de conserver l'existence des braves jeunes gens dont

un grand nombre de nos familles déplorent la captivité ?

Déjà M. Monnier, ancien chef du 8^e bataillon, d'anciens capitaines et des officiers blessés en convalescence à Roubaix et à Tourcoing, ont formé un comité spécial de secours; des listes vont être présentées aux gardes nationaux et à toutes les personnes disposées à concourir à cette œuvre patriotique.

En outre, les membres de ce comité se mettent à la disposition des familles pour les renseignements de toute nature à faire parvenir aux intéressés ou à recevoir d'eux. Son siège est rue du Château, 60, à Tourcoing.

Le 48^e régiment de mobiles du Nord, porté à l'ordre du jour de l'armée par le général Faidherbe après la bataille de Bapaume, vient encore de perdre un de ses officiers supérieurs.

Le chef de bataillon Pyot, âgé de 30 ans, ancien capitaine au 24^e de ligne, blessé grièvement au combat de Behagnies, le 2 janvier, est mort de suites de ses blessures à l'hospice Saint-Jean à Arras.

Ce brave commandant s'était déjà signalé à Pont-Noyelles. Aussi le général, nous dit-on, l'avait proposé pour la décoration.

Parmi les glorieuses victimes de la journée de 18, à Vermand, près de Saint-Quentin, nous avons le regret de compter M. Félix Corty, de Bailleul, capitaine d'une compagnie des mobiles de cette ville.

SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ

Liste 37s. — Ateliers de M. François Roussel.

Report. 70,657 fr. 81

A. Barbaux 5 f. — Henri Hajers 2 f. — Jules Salambier 2 f. — Edouard Vanherpe 50 c. — Amand Dautel 2 f. — Edouard Delbar, 4 f. — Félix Rovard 1 f. — Alexandre-François 2 f. — Jules Decraene 5 f. — Daniel Sorin 2 f. — Joseph Desreumaux 50 c. — Ernest Bovel 1 f. — Joseph Dumont 50 c. — A. de Vandeville 50 c. — Jean Delraux, 50 c. — Henri Devandeville 25 c. — Aimable Paulin 25 c. — Jean Joeteman 25 c. — Pierre Priz 25 c. — Adolphe Molin 50 c. — Louis Talman 1 f. — Léopold Masse 25 c. — César Lefebvre, 25 c. — Alfréd Duquenne 25 c. — Jean Hayette 25 c. — Ernest Hayous 25 c. — Henri Talman 5 f. — Pierre Kiekens 25 c. — Emile Gaufrin 25 c. — Guillaume Hermans 25 c. — Fr. Lejeune 1 f. — Louis Decraene 50 c. — J.-Bte Vandeschelde 25 c. — Léopold Decraene 50 c. — Ch. Capel 1 f. 50. — Aug. Demet 15 c. — Les picuriers 2 f. 50. — Joseph Hays 1 f. — Louis Fournier 1 f. — Richard Thérin 10 c. — Théophile Brune 25 c. — Norécol 50 c. — Ach. Deleporte 1 f. — Gaspard Planquette 20 c. — Louis Kerkove 20 c. — Em. Menard 50 c. — Henri Pollet 50 c. — Coralie Simoens 50 c. — J.-Bte Legrand 25 c. — Gustave Durrinfant 25 c. — Pierre Rogez 25 c. — Céline Leplat 40 c. — Michel Durrinfant 20 c. — Henri Bayard 30 c. — Henri Liénard 25 c. — Louis Florin 25 c. — Joseph Duquenne 40 c. — Alex. Doren 25 c. — Eug. Jamet 40 c. — Florentine Decottignies 50 c. — Clémence Liénard 50 c. — Juliette Liénard 50 c. — Stéphanie Leclercq 20 c. — Florine Roussel 20 c. — Rosalie Hache 25 c. — Flore Descat 20 c. — Louise Dejookeer 25 c. — Marie Thin 20 c. — Van Ersegel 20 c. — Adèle Van Ersegel 20 c. — Célestine Dhaluin 25 c. — Louise Deroine 25 c. — Zélie Paullet 50 c. — Jeanne Vandeville 20 c. — Eugénie Bulbeau 20 c. — Sidonie Delattre 20 c. — Louise Spétiard 25 c. — Sophie Prouvost 50 c. — Louis Poppe 25 c. — Jean Demaker 20 c. — Ach. Frédéric 1 f. — Désiré Gans 50 c. — Jules Dudriquet 1 f. — Alp. Delescluse 25 c. — Pierre Delcroix 25 c. — Désiré Bataille 10 c. — Gans 50 c. — Anat. Liagre 15 c. — Ch. Proix 50 c. — Em. Gans 25 c. — Ach. Defrenne 15 c. — Alex. Fontaine 25 c. —

Jules Leman 50 c. — Pierre Piat 25 c. — Bernard Bram 50 c. — Alfred Derbodringhien 25 c. — François Antoine 40 c. — A. Lecomte 50 c. — Ant. Simoens 50 c. — J.-Bte Deroubaix 50 c. — M. Bossuyt 25 c. — Henri Defrenne 25 c. — Henri Petit 10 c. — Aug. Hennion 25 c. — Pierre D'Hont 25 c. — F. Duhamel 25 c. — G. Mulder 25 c. — Marie Carpentier 25 c. — A. Vanroyard 10 c. — Alp. Vianonck 20 c. — Emile Delaye 25 c. — Constant Delaye 10 c. — Louis Vimal 25 c. — Philomène 25 c. — Ferdinand Papelier 25 c. — Louis Delaye 40 c. — M. Delong 25 c. — Hugue Théodore et fils 40 c. — Artilles 10 c. — Marie Soury 25 c. — Louis Soury 25 c. — Emile Debuenne 25 c. — J.-Bte Hancq 20 c. — Calonne 10 c. — Henri Hurbain 20 c. — Ch. Liagre 10 c. — Millecamp 25 c. — Deschamps 25 c. — Arthur Menu 20 c. — Ed. Hancchamps 25 c. — Ferdinand Vergeillen 50 c. — Léon Hansen 50 c. — Gustave Hansen 50 c. — 187 ouvriers du tissage, 32 fr. 30 c.

Ensemble. 105 fr. 35 c.

Liste 334. — Ateliers de M. Decottignies Dazin.

Report 75,079 f. 96 c.

Jules Segard 5 f. — A. Dumortier 2 f. — Jules Bonte 2 f. — V. Papegaie 50 c. — Rosalie florin 25 c. — Leon Dolvai 1 f. 50 Emile Leclercq 50 c. — L. Oudar 5 f. — Ernest Franchomme 25 c. — Cartier 50 c. — Emile Duhem 50 c. — J.-B. Broux 50 c. — T. H. Leman 50 c. — Sophie Delnatte 50 c. — Pierre Salambier 25 c. — Edouard Judith 75 c. — Rosine Motte 20 c. — Hortense Ponbeville 20 c. — Palmyr Sellose 25 c. — Eugénie Lelierre 1 f. — Spendu 50 c. — Dumortier 50 c. — Nys 50 c. — J.-B. Dekimpe 50 c. — Florine Beuscart 50 c. — Emile Duhem 50 c. — E. Piat 1 f. — F. Javie Clermont 25 c. — Juliette Mescart 50 c. — Louis Cateau 20 c. — Adolphe Pilet 50 c. — Désiré Glorieux 50 c. — Phijomine Leclercq 90 c. — Elisa Debeu 40c Martial Mercier 50 c. — Marie Desplechin 75 c. — Louis Dupont 50 c. — Rosalie Delcroix 1 f. — Louis Dudenae 22 c. — J. B. Pipar 1 f. — Célestine Clement 50 c. — Marie Dumortier 30 c. — Rosalie Leper 50 c. — Pierre Sellose 50 c. — Louis Roti 50 c. — E. Duhem 50 c. — Rosalie Delplanque 1 f. — Pierre Vandestère 50 c. — E. Rutasse 50 c. — Roger Vanasse 50 c. — Muliez 50 c. — Pierre Rose 50 c. — C. Tonnel 50 c. — Henri Pollet 50 c. — A. Brouillon 50 c. — J. Broux 50 c. — Louis Seynave 50 c. — Louis Leclercq 1 f 50 c. — Ruivalle 50 c. — Sion 1 f. — Améli 2 f. — Inconnu 3 f 80 c.

Ensemble 50 f.

Liste 336. — Atelier de MM. Platau et Decottignies

Report 70,763 fr. 10

Hallumié 20 c. — Barbier 20 c. — Dupont 20 c. — Vantome 20 c. — Duponchelle 25 c. — Vanstenbruges 25 c. — Deldalle 25 c. — Lefebvre 50 c. — Dillies 1 fr. — Lvin Oudar 5 f. — F. Florin 1 fr. — Lampe 25 c. — Desreux 50 c. — M. Dubrulle 25 c. — Decottignies 25 c. — Spel 25 c. — Balcan 25 c. — Bourgeois 25 c. — Duquenne 25 c. — Dupont 25 c. — Duhamel 50 c. — Dellannoy 25 c. — Steux 1 fr. — Desbarbieu 25 c. — Louis Delcourt 25 c. — Wateau 25 c. — Vameley 50 c. — Leruste 25 c. — L. Desbarbarbieu 25 c. — Cardon 25 c. — Vermek 25 c. — Castel 50 c. — Delcroix 25 c. — Dellatre 1 fr. — Salmbier 25 c. — Castelain 25 c. — Duquenne 50 c. — Cosman 50 c. — Liagre 50 c. — Dellemme 50 c. — Bonte 50 c. — Vandeville 50 c. — Demallaire 1 fr. — Courrier 50 c. — Delrue 50 c. — Havrion 50 c. — Dhaluin 50 c. — Dumoulin 50 c. — Lairion 25 c. — Voets 50 c. — Lallemand 25 c. — Fauvarque 50 c. — Castelain 50 c. — Lamet 50 c. — Lamerans 20 c. — Spriet 20 c. — Decottignies 50 c. — Th. Galaut 25 c. — Mulliez 50 c. — Vandebestart 25 c. — Prouvost 50 c. — Fine 50 c. — Capelle 50 c. — Spel 50 c. — Duhamel 50 c. — Demillescamp 20 c. — Frédéric 25 c. — Rigollet 50 c. — Th. Decuper 20 c. — L. Lepoutre 50 c. — H. Lepoutre 50 c. — Hallumié 50 c. — Lefebvre 50 c. — Bayard 50 c. — Seltemier 50 c. — Dartois 50 c. — Dubois 50 c. — Duvilliers 25 c. — Corne 25 c. — Lampe 1 fr. — Renard 1 fr. — Castelain 50 c. — Vroman 20 c. — Martion 25 c. — Lecroart 25 c. — Duprey 50 c. — Codron 20 c. — Delcroix 25 c. — Salambier 25 c. — Ducatelon 50 c. — Bossut 50 c. — Plouvier 50 c. — Losferd 25 c. —

la pourpre !

— Personne n'a le droit de disputer à Dieu un cœur qui se consacre à lui, dit-elle avec chaleur. Si V. A. me refuse son consentement j'en passerai, et, quel que puissante que soit votre main, elle n'aura pas le pouvoir d'arracher de l'autel la fiancée du Seigneur !

— Ah ! tu oses me menacer ! Tu songes à te révolter contre l'autorité paternelle. Mais sache que je punirais comme il le mérite ce crime de haute trahison, et que ta tête tomberait sur l'échafaud !

— Je ne crains pas la mort, je la désire, au contraire, dit-elle avec un triste sourire.

— Ah ! c'est vrai ; tu as la fantaisie bizarre de vouloir mourir. Mais écoute ce que j'ai encore à te dire ! Fais bien attention ! je vais te raconter une histoire qui est arrivée — pendant ta maladie. — Le fils d'une des familles les plus nobles et les plus anciennes de ce pays, le fils unique de parents âgés, l'unique soutien de sa sœur, avait trempé dans un complot et s'était rendu traître à son souverain, au mépris de son devoir, de son honneur et des lois, crime assimilé au parricide. J'en fus instruit ; on m'en fournit des preuves irréfragables, et je m'en convainquis, en outre, de mes propres yeux et de mes propres oreilles.

J'aurais pu le faire arrêter et le livrer à la justice, qui l'eût condamné à mourir sur l'échafaud. Mais j'eus pitié de sa maison et ne voulus pas souiller l'honneur de son père et de sa famille. Au lieu

Puret 50 c. — Brogmer 50 c. — Lepers 50 c. — Bossut 50 c. — Liagre 50 c. — Courtrai 50 c. — Salambier 50 c. — Lepoutre 50 c. — Lecomte 50 c. — Romains 50 c. — Desreux 50 c. — Vanderzyppe 50 c. — Lebreucq 50 c. — Mulliez 50 c. — Carrette 25 c. — Leclercq 50 c. — Facon 50 c. — Duponchelle 25 c. — Vandenberghe 50 c. — Langerand 20 c. — Hennion 1 fr. — Nassens 50 c. — Louis Leveugle 50 h. — Leblanc 30 c. — Lecomte 50 c. — Bte Leveugle 25 c. — Bte Delchambre 50 c. — Vamiene 50 c. — Maas 20 c. — Horent 50 c. — Vermeleyn 50 c. — Moulin 25 c. — Seynave 25 c. — Connan 50 c. — Lefebvre 25 c. — Vanoutte 50 c. — Maas 50 c. — Masare 50 c. — Reuscart 50 c. — Carrette 25 c. — Rose 25 c. — Maas 50 c. — Wilmo 50 c. — Decourcelle 50 c. — Provost 25 c. — Samain 20 c. — Spriet 25 c. — Lebreucq 50 c. — Duvilliers 25 c. — Vesquille 50 c. — Benys 50 c. — Grimont 50 c. — Delahaye 50 c. — Dalmon 50 c. — Desreux 30 c. — Duquennoy 50 c. — Lefebvre 50 c. — Mulliez 50 c. — Dubus 50 c. — Aitese 50 c. — Deroubaix 25 c. — Rigolle 50 c. — Bossut 1 fr. — Dutingny 50 c. — Dubus 2 fr. — Carnot 50 c. — Joveneau 50 c. — Vanhasbrouck 50 c. — Dubus 50 c. — Durieu 50 c. — Bourgeois 50 c.

Ensemble 76 fr. 20

SERVICE FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille PECHER, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de M. ANTHY THÉOPHILE PECHER, officier de 8^{me} bataillon de la garde mobile du Nord, mort au combat de Behagnies le 3 janvier 1871, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au service solennel qui aura lieu le lundi 23 courant, à 9 h. 1/2 en l'église Saint-Martin.

638

AVIS

Draps pour vareuse et uniforme de Garde nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^o 12, rue du Chemin-de-Fer 501

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de chimie

Lundi 23 janvier à huit h. 1/4 du soir.

Tournesol

ournesol en pains : sa préparation et son usage. Tournesol en drapeaux : sa préparation et son emploi.

Cours public de physique

Mercredi 29 janvier à 8 h. 1/4 du soir.

Expériences avec les bobines de Rumkerff et les bouteilles de Leyde.

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et confectionneurs.

DÉPOT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme

rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à	4 fr. 75
Drap bleu mat.	à	6 fr. 90
Drap castorine bleu	à	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	à	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	à	15 fr. 75

La Société du Crédit Industriel et de dépôts du Nord

26 rue du Pays à Roubaix.

Met à la disposition du public une certaine quantité d'or contre billets de banque à 20 centimes pour cent de prime.

631

COMPOSITEURS

On demande de suite de bons COMPOSITEURS TYPOGRAPHES. S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

En vente à la Librairie J. Rebeux, 1, RUE NAIN, 1.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie

Prix : 75 centimes.

Avis aux Militaires et gardes nationaux mobilisés

1000 CABANS

AVEC CAPUCHON

EN DRAP BLEU

Confectionnés suivant l'ordonnance seront livrés en détail au même prix qu'à la Préfecture, soit

au prix de fr. 33

Aux grands magasins de la Providence à Roubaix, rue Saint-Georges, et à la succursale de Lille, section de Wazemmes rue Notre-Dame, 261, 263 et 265.

Avis

M. Gustave Sioen a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes les expéditions pour la Belgique et au-delà, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Ouest et le Midi de la France, Le Cateau, Fourmies et les environs.

S'adresser, 99, rue du chemin de fer. 633

AVIS

La société de Crédit Industriel et de Dépôts du Nord, 26, rue du Pays, à Roubaix, se charge de l'achat et de la vente des valeurs françaises et étrangères, de obligations des villes de Lille, Gand, Bruxelles, Anvers, Liège, etc., et du département du Nord, dont le premier tirage aura lieu le 2 janvier prochain.

597

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.

Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours TOUS LES JOURS

Consultations gratuites de midi à deux heures, M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

AVIS

Echange de billets contre or

PRIME, 5 FR. AU MILLE

S'adresser rue J.-J. Rousseau, 33 à Lille.

618

SOUS CE TITRE :

AUX ARMES !

Chant patriotique dédié aux défenseurs de l'indépendance nationale

MM. J. CUVELIER et VICTOR VERDIER de Lille viennent de publier une composition toute d'actualité que nous nous empressons de signaler.

En vente au bureau du journal, et chez tous les marchands de musique.

Prix : 1 fr.

corde le temps. Je vous remercie de la faveur de cette audience; permettez-moi de me retirer.

— Tu n'as donc plus rien à me dire ?

— Absolument rien.

Elle s'inclina avec respect et se dirigea vers la porte sans regarder son père.

« Je n'ai plus de fille ! murmura-t-il avec tristesse; elle est morte pour moi en même temps que lui ! — Eh bien, soit ! Mieux vaut encore la perte d'un enfant qu'une mésalliance dans mon arbre généalogique ! »

Et il manda le grand-veneur et lui donna ses ordres pour une grande chasse.

Avec l'espoir d'être rappelée par Dieu après l'assassinat de son amant, Isabelle a supporté la vie. Elle comptait les jours avec impatience, et quand arriva enfin celui où elle espérait sa délivrance, elle se fit parer comme une fiancée.

Qu'elle était belle en robe de satin blanc, avec des fleurs d'orange dans les cheveux et sur la poitrine ! Ses amies, profondément touchées, chuchotaient entre elles en la regardant avec admiration et se faisaient à la dérobée des signes d'intelligence, Isabelle les observait sans les comprendre, d'autant plus qu'elle n'attendait que la mort et ne s'inquiétait pas d'autre chose.

Cependant des envoyés de Marie-Thérèse étaient au palais depuis la veille.

(La suite à un prochain numéro.)

que le duc l'attendait à l'instant même.

« Mon Dieu, mon Dieu ! murmura-t-elle, aurai-je la force de le revoir, lui, le... »

Elle se tut et ferma les yeux comme pour ne pas voir la scène affreuse qui se représentait soudain à son esprit dans son horrible réalité. — Mais elle repoussa cette image déchirante, et rassembla toute son énergie pour paraître calme quand elle allait implorer de son père une dernière grâce.

Le duc Philippe de Parme était seul, debout au milieu de son cabinet. A l'entrée de sa fille, il porta sur elle des regards sombres et assurés. Isabelle, profondément triste, n'ayant point le courage de s'approcher de lui, s'appuya contre la porte.

« Avance, Isabelle, » dit-il d'un ton impérieux, en lui tendant la main.

Elle était sur le point de la saisir, après avoir fait quelques pas en avant; mais tout à coup elle recula en frissonnant, et, baissant les yeux, elle murmura, peut-être à son insu : « Non, non, je ne puis toucher cette main ! Impossible ! »

Le duc la laissa retomber lentement, et la colère assombrit son front.

« Que me veux-tu ? lui demanda-t-il avec dureté; pourquoi m'as-tu fait demander une audience ? »

Isabelle releva les yeux; ses regards rencontrèrent et souffrirent ceux de son père.

« J'ai une prière à vous adresser répondit-elle, — Parle ! »

— Je supplie mon père de me permettre de me retirer dans un cloître et d'y prendre le voile.

— Et pourquoi cela ? demanda tranquillement le duc.

— Pour consacrer au service de Dieu le peu de jours qu'il me reste à vivre.

— Folie de jeune exaltation amoureuse ! s'écria-t-il avec un sourire méprisant, en parcourant la pièce de long en large. Tout à coup, il s'arrêta devant elle et la regarda d'un œil dur et haïeux.

« Je ne puis accueillir ta demande, poursuivit-il. J'ai formé d'autres projets. La petite fille du roi d'Espagne ne peut pas mourir dans un cloître comme une pécheresse repentante; il faut que personne ne sache, ni même ne soupçonne qu'elle a une faute à expier; et, s'il y a une tache à son passé, elle doit la cacher sous la pourpre et non pas sous le voile.

— Mon père, je n'ai point d'ambition, reprit-elle avec douceur, et je vous réitére ma prière.

— Moi, je te répète : impossible j'ai de l'ambition pour ma maison, et un autre sort que le couvent est réservé à ma fille. Une des grandes puissances européennes m'a demandé ta main pour l'héritier présomptif de son trône, et j'ai résolu d'accepter cette alliance.

— Mais le Ciel, plus miséricordieux que vous, mon père, ne le permettra pas; je n'ai plus un mois à vivre.

— Eh bien, meurs ; mais meurs sous